

Clubs/compagnies présents ou représentés :

PARIS : APSAP, Les Archers de Paris, U.S.M.B. Paris 13, Archers des Trois Lys, US Gazelec IDF

SEINE ET MARNE : Champs sur Marne, Couilly Pont aux Dames, Dampmart, Esbly, Montry, Provins, Torcy, Ozoir la Ferrière, Coupvray, Saint Mard, Mitry Mory, Cregy

YVELINES : Fontenay le Fleury, Viroflay, Conflans Ste Honorine, Houilles, Rambouillet, Mantes, Montigny le Bretonneux, Voisins le Bretonneux, Villiers St Frédéric, Marly le Roi, Maurepas, Buc, Elancourt, Rocquencourt

ESSONNE : Morsang, Draveil, Orsay, Mennecey

HAUTS DE SEINE : St Pierre Montmartre, Chaville, Suresnes, St Cloud, Antony, Rueil, Genevilliers

SEINE ST DENIS : 1^{ère} Bondy, 1^{ère} Gagny, Montfermeil, 1^{ère} Montreuil, Noisy le Sec, Pantin, Sevran, Tremblay, Epinay sur Seine, Neuilly sur Marne, Rosny

VAL DE MARNE : Chennevières, Fontenay sous Bois, 1^{ère} Nogent, St Georges le Perreux, Saint Maur, Villiers sur Marne, Vincennes, Villeneuve le Roi, Créteil, Villejuif, L'Hays les Roses, Joinville, Ivry

VAL D'OISE : Pontoise, Argenteuil, Grouchy

Ouverture de l'assemblée par le Président à 14 h 30. Le quorum étant atteint (334 pour 881), l'assemblée peut valablement délibérer

I. Lecture du rapport moral par le Secrétaire Général :

Chères présidentes, chers présidents,

Toute l'équipe du Comité Régional Ile de France de Tir à l'Arc vous remercie de votre présence. Cette assemblée générale est la première de ce nouveau mandat, une nouvelle olympiade débute. Je remercie également les partenaires institutionnels que sont d'une part, le Conseil Régional d'Ile de France et d'autre part, la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports pour leur soutien financier au travers du contrat d'objectifs et du FNDS.

À noter que pour la première fois, un contrat d'objectif a été signé entre le comité régional et le conseil régional d'île de France. Ce contrat d'un montant annuel de 56 300€ a une durée initiale de 2 ans et pourra être reconduit pour une durée de 4 ans après un nouvel examen.

En 2004, nous étions 10 451 licenciés, les chiffres actuels nous laissent envisager une bonne progression, mais il est encore trop tôt pour en tirer des conclusions définitives. Les images fournies lors de jeux d'Athènes ont aidé les clubs dans le recrutement et nous devons travailler à structurer et fidéliser.

Nous étions arrivés au terme du bail des locaux d'Aubervilliers, son renouvellement nous aurait emmenés trop loin. De ce fait, le siège du Comité Régional a été transféré 30 avenue Gallieni à Saint-Maur des Fossés (94). Le mur de tir qui n'était pratiquement pas utilisé a été démonté et revendu. Les locaux actuels sont des bureaux au 5^{ème} étage d'un immeuble convenable.

Le projet de Centre Régional de Tir à l'Arc de Chennevières-sur-Marne est sorti de terre. Un comité de gestion tripartite appelé COGETARC a été créé, il est constitué de 10 membres (CD94 = 5, Comité Régional = 3, FFTA = 2). Ce comité de gestion devra assurer le suivi d'utilisation de cette structure. Tous les licenciés Franciliens sont potentiellement utilisateurs. Dans la journée, il est prévu d'y accueillir des scolaires et des entreprises afin d'en assurer les frais de fonctionnement qui ne devront pas être à la seule charge des licenciés.

Je vais maintenant passer en revue les différentes actions marquantes de cette année.

COMMISSION ARBITRAGE:

La commission arbitre d'île de France fonctionne selon un rythme très soutenu pour assurer la couverture de toutes les manifestations sportives organisées en IDF. Il y a dans notre région 103 arbitres. 14 Arbitres ont quitté leur fonction suite à des mutations professionnelles, ou des départs à la retraite en province, 5 nouveaux arbitres ont prêté serment.

Il y a cette année plus de 205 concours officiels au calendrier contre 180 les années précédentes. Le but n'est pas d'affoler, mais de sensibiliser sur l'importance de la formation des arbitres. Il est de plus en plus demandé aux arbitres d'avoir un professionnalisme, ils doivent être capables de gérer toutes sortes de situations et parfois d'être malmenés par des archers assez peu scrupuleux, bien que la majorité des archers soit respectueuse.

Il faudra certainement prendre une décision quant à la répartition des concours sur le calendrier en fonction de la disponibilité des arbitres, certains en sont à plus de 15 week-ends d'arbitrage.

COMMISSION SPORTIVE:

Restructuration de la filière régionale par équipes de clubs. Sur toutes les compétitions régionales (Championnats, DR) le comité nomme un conseiller technique qui est chargé d'assurer l'interface avec l'organisateur, et président du jury d'appel, les autres membres du jury d'appel sont désignés par l'arbitre responsable le jour du concours. Un cahier des charges de l'organisateur est réalisé pour la salle, il reste des chapitres à faire pour les autres disciplines.

L'établissement du calendrier est un véritable casse-tête, tous les clubs ce sont institués des dates alors que d'autres clubs aimeraient entrer dans le calendrier. Il faut également tenir compte des dates départementales, régionales et nationales. Nous avons connu quelques soucis, nous faisons pour le mieux dans le but d'arranger le plus grand nombre.

Une réforme du calendrier est en cours. Il sera ouvert en 2 temps, tout d'abord les organisations départementales et régionales et ensuite les concours qualificatifs pourront se placer une fois que les dates imposées seront satisfaites.

ne prévisualisation interactive sur le site de la région sera mise en place, cette mesure permettra aux organisateurs de pouvoir s'inscrire en connaissance de cause.

Les records ne sont toujours pas en ligne, mais je peux vous assurer que le train est en marche et que vous allez bientôt pouvoir le consulter. Une procédure identique à la procédure nationale va être généralisée, ce n'est pas la peine d'inventer des choses qui existent déjà.

Nous travaillons à la mise en place d'une dynamique de club. Les Divisions Régionales (DR) se structurent dans les disciplines "cibles", DR Honneur pour la salle et l'extérieur, la DR Excellence pour l'extérieur en 2X70 mètres.

Ces DR ne sont pas toutes complètes:

Chez les hommes, les DR Excellence et Honneur arcs classiques sont composées chacune de 16 équipes. Chez les dames arcs classiques, seules la DR Excellence est composée de 7 équipes, il n'y a pas de DR Honneur pour les dames. Chez les arcs à poulies 16 équipes en excellence et 6 en Honneur hommes, pour les dames, ce n'est pas très bien parti.

Le comité régional a choisi de préparer les clubs à accéder aux divisions nationales, donc la règle nationale a été retenue avec ses inconvénients comme la non mixité. Nous faisons le bilan des divisions départementales afin de fixer les quotas de sélectionnés à la montée en division supérieure.

Création d'une DR Tir nature et d'une DR Tir 3D, afin de pérenniser le tir nature qui connaît une baisse de fréquentation, il a été choisi de suivre la fédération en proposant une DR dans chaque discipline, à ce jour 4 équipes sont inscrites en DR Nature et 10 en DR 3D. Il est à noter que le comité directeur de la fédération a refusé d'appliquer la règle des 3000 licenciés pour la présentation de 3 équipes franciliennes à

la finale nationale, de ce fait, nous avons dû adapter notre grille de participation. Cette règle des 3000 existe pour la discipline FITA. Donc la première équipe de la DR recevra une participation pour son déplacement à la finale nationale, ainsi que les 2 suivantes, mais à condition qu'elles aient réalisé leur score de qualification et qu'elles soient inscrites en DR.

Le règlement de ces DR vous a été communiqué et il est consultable sur le site Internet du Comité Régional.

Une DR Campagne est en prévision pour 2006.

Pour ce qui est des compétitions individuelles, à l'exception du Beursault qui garde le principe des qualifications par score signé sur le passeport, pour toutes les autres disciplines le mode est extrait du classement national avec ajustement des quotas en fonction de la capacité d'accueil de l'organisateur.

La fréquentation des pas de tir est assez bonne, les résultats également, au dernier Championnat de France en salle, les Franciliens représentaient 22,5 % des sélectionnés, nous représentons 19,2 % des licenciés.

Nos sportifs Franciliens au plus haut niveau, tout d'abord, en D1, chez les dames nous avons Houilles qui ne continue pas et Bondy, chez les hommes : Montfermeil qui se maintient Issy-les-Moulineaux qui descend en D2.

En D2, chez les dames Chevilly la rue, qui a refusé son accession en D1, Mitry-Mory, Paris Archers des 3 Lys, Orsay, Morsang sur orge, St Georges Le Perreux, Neuilly sur Marne et Rueil STAR.

Chez les hommes : Sarcelles, Draveil, Orsay, Argenteuil, Paris USMT et Bondy qui redescend en DR.

Les podiums individuels :

CF Salle Cherbourg : 15 Médailles dont 3 titres de Champion. ([Saison 2005](#))

CF Beursault Chennevières : 33 Médailles dont 13 titres de Champion.

CF FITA VETERANS St Gilles : 8 Médailles dont 2 titres de Champion.

CF Tir en Campagne Senior, Longwy : 6 Médailles dont 4 titres de Champion.

CF Fédéral à Vichy : 14 Médailles dont 4 titres de Champion.

CF Individuel 3D à saint Sauvant : 9 Médailles dont 1 titre de Champion.

CF Tir en Campagne à Champagnac : 5 Médailles dont 1 titre de Champion.

CF Scratch Poulies à TARBES : 2/6 Médailles dont 1 titre de Champion.

CF Scratch Classiques à St Avertin : 1/6 médailles (un cadet)

CF Campagne Jeunes à Quimperlé : 4 Médailles dont 3 titres de Champion.

CF FITA Jeunes à Quimperlé : 3 Médailles dont 1 titre de Champion.

CF par équipes de ligues, l'IDF présente 1 équipe fille qui termine à la sixième place sur 16 équipes, et 1 équipe garçon qui termine à la troisième place sur 20 équipes.

CF tir en Campagne par équipe CHELLES termine à la seconde place.

CF par équipes Poulies, chez les dames, le podium est francilien avec, dans l'ordre, Suresnes, Antony et Argenteuil.

Chez les messieurs, c'est Gagny qui prend la seconde place du podium.

Voici donc pour l'essentiel des résultats de nos archers, le comité régional félicite tous les participants aux différents concours dans toutes les disciplines du tir à l'arc.

COMMISSION FORMATION:

Un mot sur la formation, les formations d'initiateurs sont décentralisées vers les départements sous contrôle de la région, mais les départements ont des difficultés à remplir leurs stages, certains sont annulés. La région veille à uniformiser ces formations du point de vue de l'organisation tout en respectant certaines contraintes locales. Les formations régionales (Entraîneur, Animateur) connaissent le même manque de motivation de la part des licenciés. Si nous voulons que notre activité sportive progresse, il va falloir



travailler le sujet.

COMMISSION JEUNES:

La commission jeune a pour but principal de s'occuper de la masse et de la détection des jeunes, elle n'a pas la charge de l'élite qui est sous le contrôle de la commission sportive. Le nombre de jeunes Franciliens est en constante progression mais avec un turn-over important, il faut donc agir sur la fidélisation.

Notre action est axée sur la détection des talents en vue de les orienter vers la filière élite, les actions principalement menées sont :

Détections jeunes :

Avec le concours de l'ETR, nous avons mis en place une journée de détection dans les départements qui a "testé" 64 jeunes dont 28 qui ont été retenus et suivent actuellement des séances d'entraînement collectifs dans les structures départementales. Nous aurions souhaité en recevoir d'avantage, mais il semble que l'information ne soit pas allée jusqu'au près de tous les jeunes, nous devons améliorer le canal d'information.

Spécial Jeune :

Le règlement du spécial jeune n'étant pas très fiable, les niveaux n'étant pas toujours respectés. Ce règlement a été refondu en se rapprochant du règlement fédéral avec les spécificités régionales.

L'interdépartementale jeune :

Cette compétition a connu un certain essoufflement, mais il est vrai qu'à ce jour, c'est le seul concours par équipe départementale jeune et un objectif aussi pour ces jeunes de jouer une sélection. Une évolution sera donc étudiée afin de lui donner un nouveau souffle.

Concours jeunes par équipes de clubs :

Plus de 3500 jeunes franciliens, mais où sont-ils, en tout cas pas dans les concours, car certaines catégories pourtant officielles ne sont pas garnies.

Des rencontres spécifiques vont être mises en place dans le but de faire sortir ces jeunes et leur donner goût à la compétition par équipe de club. Ceci permettra également de compléter les équipes départementales sait-on jamais !! En tout état de cause, il faut qu'un archer "flèche blanche" ait autant de chance qu'un archer "flèche jaune". La motivation de tirer en équipe est souvent plus forte qu'en individuel. Tout le monde y gagne, y compris les coachs.

COMMISSION INFORMATIQUE et COMMUNICATION :

Notre site Internet <http://www.tiralarcidf.com/> fonctionne très bien, il est très visité, surtout pour la disponibilité du calendrier et des informations sur la vie du comité régional. Il est doté d'une possibilité d'abonnement à la lettre d'information, il serait souhaitable que tous les clubs au minimum y soit abonnés. Il est à noter que la gestion du site est totalement bénévole, ce qui n'empêche en rien à une gestion de qualité, il faut simplement comprendre que parfois la réactivité peut être plus ou moins rapide en fonction de l'emploi du temps des quelques gestionnaires.

Beaucoup de demandes de renseignements arrivent au travers de ce site et c'est un excellent vecteur de communication.

Le classement régional est suivi chaque semaine et est mis à disposition, ceci permet aux archers de suivre leur position au niveau national mais aussi régional.

La commission met en place une formation concernant l'utilisation de l'extranet fédéral ainsi que de l'utilisation du logiciel WINFFTA.

Equipe Technique Régionale:

Elle met en œuvre les actions techniques décidées par les élus. Elle est placée sous la responsabilité

du Cadre Technique Sportif Régional (CTS-R).

Elle est constituée de 12 éducateurs actifs titulaires du BEES. Ces membres travaillent à l'élaboration des contenus des formations fédérales (Initiateur, Entraîneur, Animateur, etc.). Ils assurent également les regroupements sportifs. L'ETR est un atout majeur pour notre région, nous recevons même la participation d'archers de haut niveau qui viennent communiquer leur expérience et motiver nos jeunes sportifs.

Conclusion:

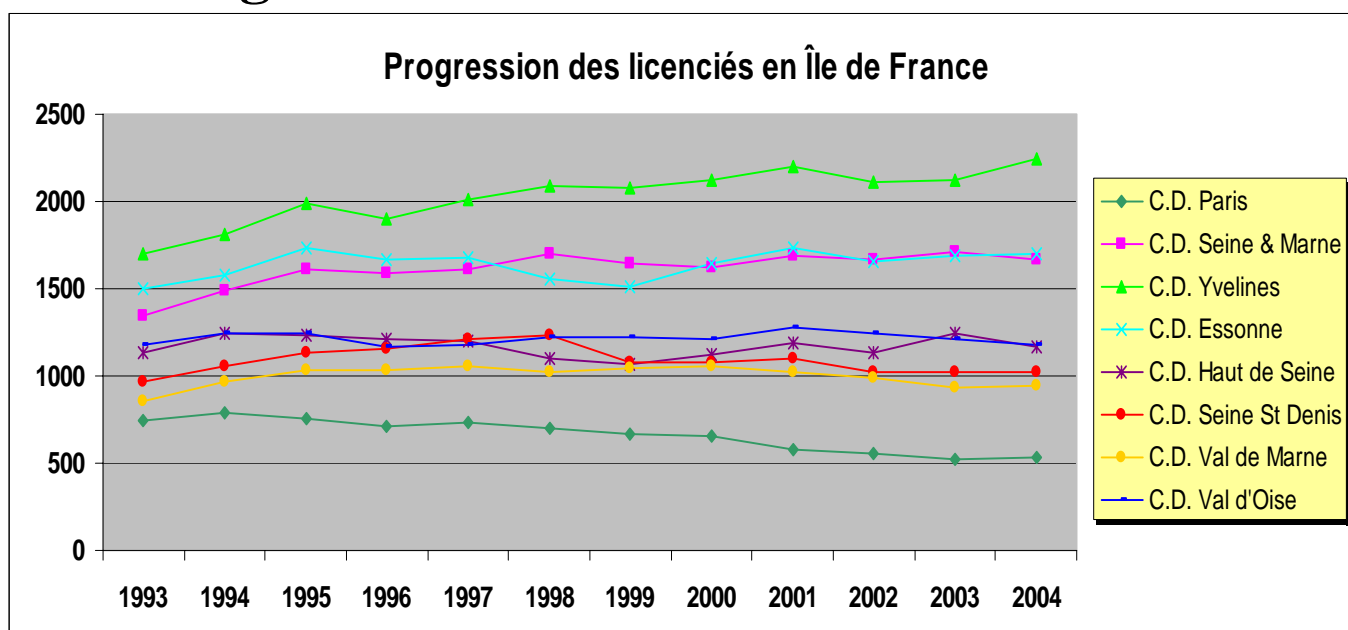
Le fonctionnement du comité régional repose sur la participation de tous. Le Comité régional met tout en œuvre pour offrir aux archers le plus large panel possible, en assurant ses fonctions fédérales. Il fait en sorte que les manifestations régionales soient perçues comme une répétition des manifestations nationales dans le but de préparer les compétiteurs pour le grand jour. Il n'est pas normal que des archers arrivent au Championnat de France sans avoir une expérience avec les duels, y compris pour les équipes.

Je vous remercie de l'attention que vous avez portée à la lecture de ce rapport et le comité est à l'écoute de vos réactions.

Progression des licenciés en Île de France

| Saison | 1993 | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 |
|---------------------|-------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| C.D. Paris | 749 | 787 | 757 | 712 | 729 | 697 | 667 | 653 | 580 | 561 | 520 | 529 |
| C.D. Seine & Marne | 1340 | 1493 | 1613 | 1593 | 1611 | 1695 | 1640 | 1625 | 1694 | 1668 | 1706 | 1666 |
| C.D. Yvelines | 1703 | 1810 | 1993 | 1898 | 2015 | 2093 | 2082 | 2127 | 2195 | 2112 | 2126 | 2248 |
| C.D. Essonne | 1501 | 1583 | 1735 | 1662 | 1674 | 1559 | 1512 | 1648 | 1728 | 1654 | 1689 | 1698 |
| C.D. Haut de Seine | 1135 | 1243 | 1231 | 1211 | 1195 | 1099 | 1062 | 1122 | 1184 | 1137 | 1247 | 1168 |
| C.D. Seine St Denis | 971 | 1056 | 1132 | 1156 | 1215 | 1238 | 1075 | 1081 | 1099 | 1026 | 1020 | 1017 |
| C.D. Val de Marne | 861 | 965 | 1035 | 1037 | 1051 | 1018 | 1046 | 1058 | 1019 | 989 | 934 | 947 |
| C.D. Val d'Oise | 1178 | 1244 | 1247 | 1162 | 1176 | 1223 | 1226 | 1214 | 1274 | 1250 | 1207 | 1178 |
| C.R. IdF | 9438 | 10181 | 10743 | 10431 | 10666 | 10622 | 10310 | 10528 | 10773 | 10397 | 10449 | 10451 |
| Homme | 7196 | 7803 | 8197 | 7990 | 8171 | 8225 | 7944 | 8093 | 8270 | 8068 | 8078 | 8163 |
| Femme | 2242 | 2378 | 2546 | 2441 | 2495 | 2397 | 2366 | 2435 | 2503 | 2329 | 2371 | 2288 |

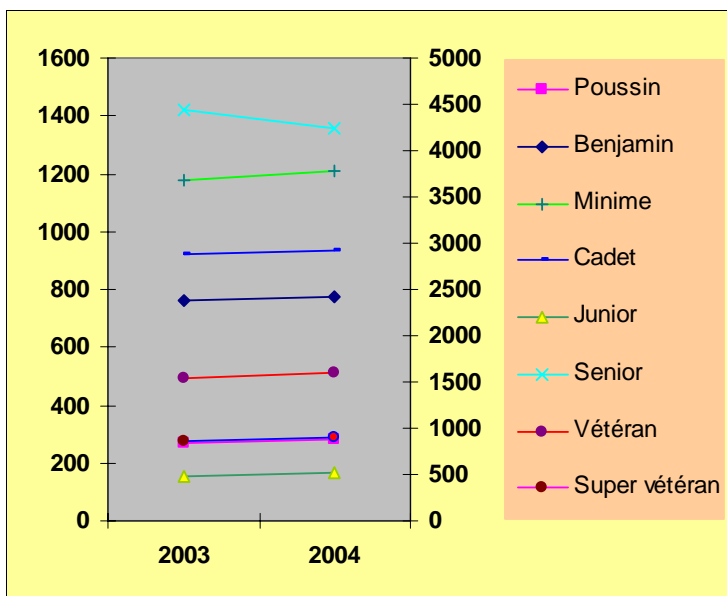
Progression des licenciés en Île de France



Progression par catégorie

| Saison | 2003 | 2004 | % |
|-----------------|--------------|--------------|-------------|
| Poussin | 267 | 283 | 1,06 |
| Benjamin | 761 | 774 | 1,02 |
| Minime | 1176 | 1211 | 1,03 |
| Cadet | 921 | 933 | 1,01 |
| Junior | 478 | 512 | 1,07 |
| Senior | 4438 | 4246 | 0,96 |
| Vétéran | 1550 | 1599 | 1,03 |
| Super vétéran | 858 | 893 | 1,04 |
| C.R. IdF | 10449 | 10451 | 1,00 |

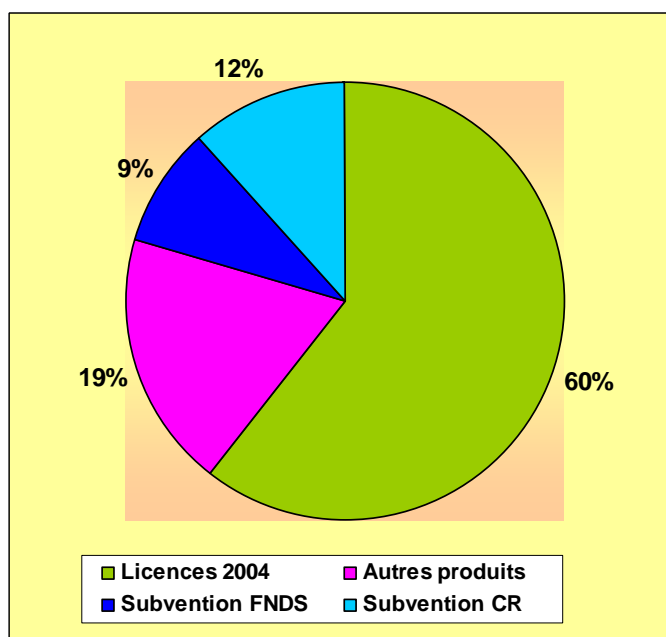
| Saison | 2004 | 2005 | % |
|--------|------|------|------|
| Homme | 8163 | 8750 | 1,07 |
| Femme | 2288 | 2412 | 1,05 |



| Approbation du rapport moral | | |
|------------------------------|-----|------------|
| Oui | Non | Abstention |
| 335 | 0 | 0 |

II. Rapport financier par le Trésorier :

Produits Saison 2004

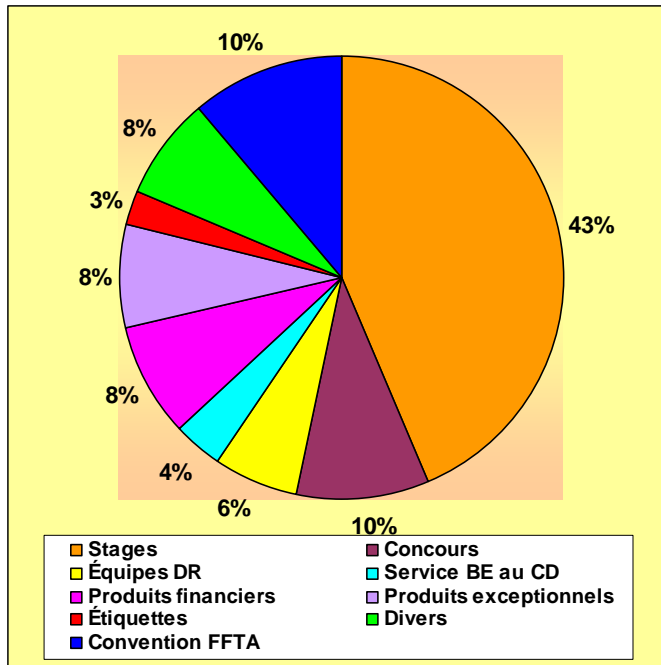


| | |
|-------------------------|-----------|
| ➤ Licences | 145085.00 |
| ➤ Autres produits | 45138.07 |
| ➤ Subvention FNDS | 21000.00 |
| ➤ Subvention Conseil Rg | 28150.00 |

79% des recettes sont des produits du comité régional.

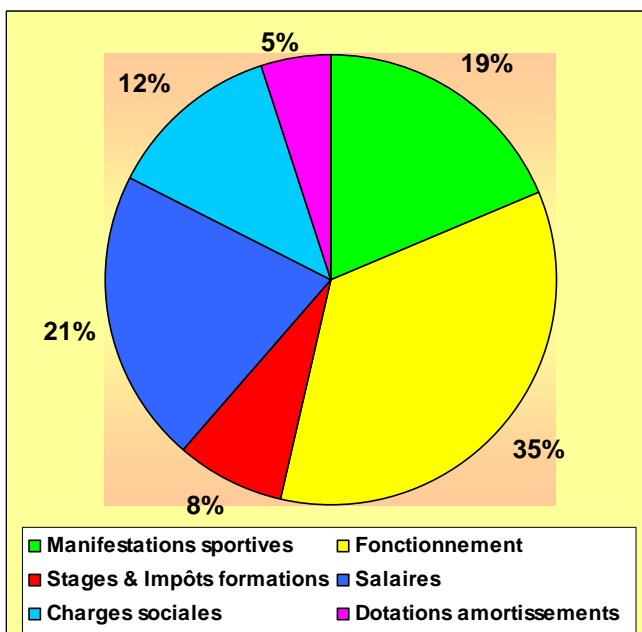
21% des recettes sont des subventions.

Autres produits saison 2004



| | |
|--------------------------|----------|
| ➤ Stages | 19666.00 |
| ➤ Concours | 4417.90 |
| ➤ Équipes DR | 2780.00 |
| ➤ Service BE au CD | 1659.50 |
| ➤ Produits financiers | 3641.40 |
| ➤ Produits exceptionnels | 3415.36 |
| ➤ Étiquettes | 1138.96 |
| ➤ Divers | 3418.95 |
| ➤ Convention FFTA | 5000.00 |

Charges Saison 2004



| | |
|------------------------------|----------|
| ➤ Manifestations sportives | 46338.81 |
| ➤ Fonctionnement | 87101.68 |
| ➤ Stages / impôts formations | 19907.88 |
| ➤ Salaires | 52674.75 |
| ➤ Charges sociales | 31151.53 |
| ➤ Dotations amortissements | 12193.96 |

33% Rémunération incompressible.

35% du fonctionnement à répartir par action.

Le bilan et le compte de résultat 2005 ont été remis à chaque participant. Le rapport de l'expert comptable fait ressortir une insuffisance de 9 995.54 € qui tient compte des régularisations liées à l'établissement des premiers comptes d'immobilisation et du coût du déménagement effectué le 27 septembre 2004 :

- Départ des locaux d'Aubervilliers : mises au rebut = 10 352.82 euros
- Frais d'agence nouveaux locaux Saint Maur = 4 176 euros
- Frais de déménagement = 2 688.62 euros
- Frais d'agencement & achats de mobilier = 4 595.43 euros
- Mise au rebut d'ancien logiciel = 498.42 euros

L'assistance pose différentes questions et regrette que la comparaison avec l'année 2003 ne soit pas mentionnée sur le bilan établi par l'expert comptable.

| Approbation du rapport financier | | |
|----------------------------------|-----|------------|
| Oui | Non | Abstention |
| 220 | 0 | 115 |

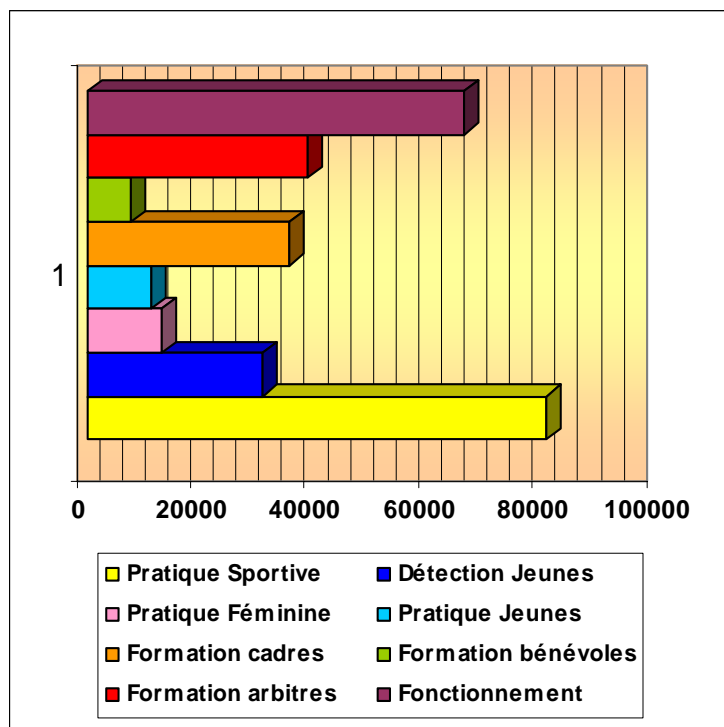
Abstentions : US Gazelec, Champs sur Marne, Esbly, Torcy, Saint Mard, Viroflay, Rambouillet, Maurepas, Orsay, Antony, Genevilliers, 1^{ère} Montreuil, Pantin, Tremblay, Rosny, Chennevières, Fontenay sous Bois, 1^{ère} Nogent, Saint Maur, Villiers sur Marne, Vincennes, Créteil, Ivry

Les grandes lignes du budget prévisionnel sont affichées. Devant les questions posées par un membre de l'assistance, il est décidé de joindre ce budget au présent compte rendu.

Présentation du budget prévisionnel de l'année 2005.

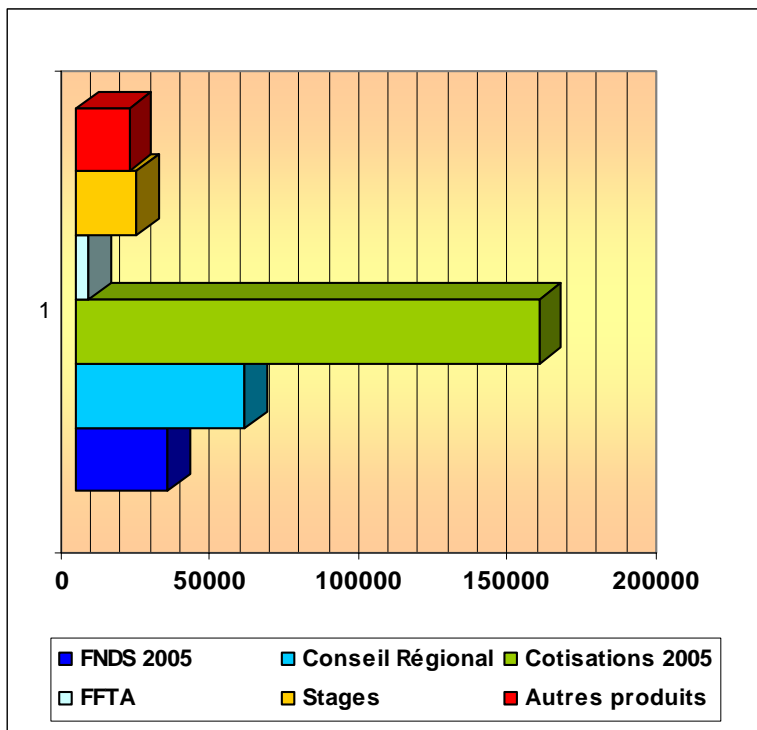
Charges prévisionnelles 2005

| | |
|-----------------------|-------|
| ➤ Pratique Sportive | 80608 |
| ➤ Détection Jeunes | 30861 |
| ➤ Pratique Féminine | 13184 |
| ➤ Pratique Jeunes | 11250 |
| ➤ Formation cadres | 35270 |
| ➤ Formation bénévoles | 7454 |
| ➤ Formation Arbitres | 38579 |
| ➤ Fonctionnement | 66100 |



Produits prévisionnels 2005

| | |
|--------------------|--------|
| ➤ FNDS 2005 | 30500 |
| ➤ Conseil Régional | 56300 |
| ➤ Cotisations 2005 | 154997 |
| ➤ FFTA | 4000 |
| ➤ Stages | 20000 |
| ➤ Autres produits | 17509 |



III. Tarif des cotisations :

A l'unanimité, les cotisations resteront les mêmes pour l'année 2006.

IV. Election au Comité Régional :

En raison des statuts nouvellement adoptés, et de la représentativité féminine, les deux postes à pouvoir sont réservés à des femmes. Trois femmes se sont portées candidates : Nathalie MEAUX (78), Brigitte GALLET (78) et Odile VILLETTE (92).

| Brigitte GALLET | Nathalie MEAUX | Odile VILLETTE |
|-----------------|----------------|----------------|
| 279 | 180 | 163 |
| Elue | Elue | |

V. Election des délégués au vote à l'assemblée générale de la F.F.T.A. :

Ni les clubs ni les départements ne votent à la Fédération, selon les statuts adoptés l'année dernière. En ce qui concerne la représentation du Comité Régional, les délégués se partageront d'une manière égale les voix (881 voix, donc 110 voix pour chacun, et 111 pour le premier délégué).

Il a été décidé au dernier Comité Directeur de présenter les présidents des départements. Bien entendu, les volontaires peuvent se faire connaître :

Comité régional d'Ile-de-France de Tir à l'Arc
30, avenue Gallieni - 94100 Saint-Maur-des-Fossés
Tél. : 01 41 81 12 10 - Fax : 01 49 76 08 86 - archer.idf@wanadoo.fr

Association loi 1901 agréée Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, déclarée le 7 juin 1909, n°153714

Se présentent donc :

| | |
|---------------------------|-----|
| Yves ALBERT (92) | 178 |
| Jacqueline BRETECHE (93) | 172 |
| Michel DA-RIN (75) | 140 |
| Marc DEFOOR (95) | 162 |
| Christian DELOBELLE (92) | 160 |
| Jean Claude DUFOUR (92) | 131 |
| Jean Yves FLEURANCE (78) | 156 |
| Gilbert HAVEL (93) | 123 |
| Christian HEZELY (91) | 109 |
| Maurice LANGRY (91) | 178 |
| Jean Marie LEMERCIER (77) | 283 |
| Patrick LEMESLE (78) | 200 |
| Maurice PELLEQUER (94) | 218 |

A l'issue d'un dépouillement très long (13 candidats), les résultats sont les suivants :

Sont élus : Yves ALBERT, Jacqueline BRETECHE, Marc DEFOOR, Christian DELOBELLE, Maurice LANGRY, Jean Marie LEMERCIER, Patrick LEMESLE, Maurice PELLEQUER

Sont suppléants : Michel DA RIN et Jean Yves FLEURANCE .

VI. Questions diverses :

Le Bouquet Provincial 2005 aura lieu à PONTOISE (Val d'Oise). Les mandats seront envoyés la semaine prochaine. Il y aura des animations toute la journée.

Cette année, il y aura deux autres compétitions sur le territoire francilien, financées en partie par le Comité Régional :

* Championnat de France D1 par équipe à FONTAINEBLEAU (77). Chaque tireur francilien ne paiera que 10 € d'inscription au lieu de 30 €

* Championnat de France 2x50 m à MAUREPAS (78)

* A.C.J. 2005, le 2 octobre sur le grand stage de BONDOUFLE (91). IL serait souhaitable qu'il y ait 200 jeunes.

L'assemblée est close à 18 h 45.



Patrick LEMESLE

Secrétaire général du comité Régional
D'Ile de France de Tir à l'Arc



Christian HEZELY

Président du comité Régional
D'Ile de France de Tir à l'Arc